Autorisation n°: 14.PL.44/Ti.L.SV/002

Juge arbitre: Annick PICHOT



# 31 janvier & 01 février 2015

# Tournoi Régional SIMPLE et DOUBLE NC, D et C Séniors et Vétérans

# Salle de la Cholière - Avenue Claude Antoine Peccot - ORVAULT

# Inscriptions:

1 tableau : 10 € 2 tableaux : 15 €

Le nombre de participants étant limité : l'organisation se réserve le droit de restreindre le nombre d'inscrits. La priorité sera donnée à l'ordre d'arrivée des inscriptions (cachet de la poste),

Le formulaire d'inscription accompagné du règlement à l'ordre de l'<u>OBC</u> doit être adressé

BRUN Sandrine - 63 avenue de la cholière - 44700 ORVAULT

### Horaires :

Samedi & Dimanche : convocation à partir de 7h30 début des matchs 8h

Samedi : Simple Hommes, Simple Dames et Doubles Mixtes

Dimanche: Doubles Hommes et Doubles Dames

# Déroulement tournoi :

Organisation du tournoi sous forme de poules avec deux sortants suivis de phases finales en élimination directe

Mode d'arbitrage : en auto-arbitrage, les finales seront arbitrées.

Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant utilisé en cas de litige le YONEX AEROCLUB TR (pour les classés) ou MAVIS 370 (pour les joueurs non classés).

### Info pratique :

Restauration sur place : boissons chaudes et fraîches, crêpes, gâteaux, confiserie ... Notre partenaire « Bad A Boum » sera présent avec raquettes, cordage ... L'école d'ostéopathie IDHEO sera présente les 2 jours

**Inscriptions avant le 23 janvier 2015** 

# Tournoi Sénior et vétérans NC, D4/D3, D2/D1 et C

# 31 janvier & 1er février 2015

Sigle :
3



Formulaire à renvoyer avec le règlement (ordre OBC) à :

BRUN Sandrine 63 avenue de la cholière 44700 ORVAULT

# Samedi 31 : SH, SD & Doubles MX Dimanche 01 : DH & DD

NOM / Prénom	H/F	Licence	Classement	Tableau Simple	Tableau Double	Tableau Mixte	Partenaire Double	Partenaire Mixte	Tarif
	ı	<u> </u>						TOTAL	

Nota : Pour les partenaires non licenciés dans votre club, merci d'indiquer le nom et le sigle du club d'appartenance DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 janvier 2015

# REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI SIMPLE et DOUBLE Séniors et vétérans NC-D-C OBC ORVAULT 31 janvier & 1<sup>er</sup> février 2015

Salle de la Cholière – Avenue Claude Antoine Peccot - ORVAULT N° Autorisation : 14.PL.44/Ti.L.SV/002 IUGE-ARBITRE : Annick PICHOT

### Généralités :

- 1. Le tournoi est ouvert aux joueurs des Pays de La Loire et aux ligues limitrophes. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Il est autorisé sous le n° 14.PL.44/Ti.L.SV/002
- 2. Le Juge Arbitre du tournoi est Annick PICHOT. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
- 3. Tout participant doit être en règle avec la fédération (certificat médical d'aptitude) et en possession de sa licence 2014 / 2015 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.
- 4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- 5. Le présent règlement est affiché dans la salle le jour de la compétition, ainsi qu'un échéancier des matchs. L'horaire qui y figure est donné à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêt à jouer au moins 45 minutes avant l'heure indiquée.

## Aire de jeu :

- 6. A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes peut être disqualifié par le Juge-Arbitre, quelque soit le niveau de la compétition.
- 7. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec ses volants et accessoires nécessaires pour son match. Le volant officiel est le YONEX AEROCLUB TR (pour les classés) ou MAVIS 370 (pour les joueurs non classés). Ces volants seront en vente le jour du tournoi.
- 8. Les joueurs appelés à jouer ont 3 minutes pour débuter le match à partir de l'appel de leur nom.
- 9. Le temps de repos réglementaire entre deux matchs est de 20 minutes minimum.
- 10. Tout joueur désirant s'absenter doit prévenir le Juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 11. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFAB est exigée sur les terrains.
- 12. Tout volant touchant la structure propre de la salle (plafond, poutre, éclairage,...) est compté faute en cours de jeu, et sera remis une fois au service.

# Inscription et tableaux :

- 13.Les droits d'engagement sont exigibles au moment de l'inscription, ils seront remboursés en cas de désistement avant la date limite d'inscription.
- En cas de forfait après le tirage au sort (25 janvier 2015), ils resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical)
- 14.Le tournoi est ouvert aux séniors et aux vétérans dans les séries NC, D4/D3, D2/D1 et C. Le samedi auront lieu les SH, SD et DM et le dimanche les DH et DD.
- 15.La date limite d'inscription est fixée au 23 JANVIER 2015 (date de réception). Les droits d'engagements sont de 10 € pour un tableau et 15 € pour deux tableaux. **Un seul tableau par joueur et par jour de compétition**. Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre de l'OBC.
- 16.Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série.
- 17. Chaque tableau se déroulera sur une seule et même journée.
- 18.Le tournoi est géré à l'aide du logiciel BADPLUS, le tirage au sort pour la constitution des poules et des tableaux finaux est effectué par le logiciel utilisé, mais ses choix seront assujettis à l'approbation du Juge Arbitre.
- 19.Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire en recherche. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités, et en priorité, dans la série équivalente au tableau où le joueur est déjà inscrit, si celui ci est effectivement inscrit dans un autre tableau. Cette décision sera sans appel.
- 20. Les têtes de séries seront les joueurs les plus forts dans les différents tableaux, selon le TOP100 poona le jour du tirage au sort des tableaux (25 janvier 2015).

- 21.Le tournoi se déroule en poules qualificatives de 3 ou 4 puis par élimination directe avec 2 sortants par poule.
- 22. L'ensemble des matchs sont auto-arbitrés. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.
- 23. Les têtes de séries (ou les vainqueurs des poules ou elles étaient placées) seront séparées lors de la phase en élimination directe. Le principe de séparation de provenance sera appliqué uniquement à la phase des poules et au premier tour des phases finales.
- 24. Le nombre de joueurs par tableau étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. (Cachet de la poste).
- 25. Pour tout <u>forfait non justifié</u> après le tirage au sort, le joueur encours une sanction disciplinaire au niveau fédéral (2 mois d'interdiction de toute compétition et de 6 mois en cas de récidive). L'intéressé dispose de 5 jours pour se justifier par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de la Ligue : **ligue de badminton des pays de la Loire 101 rue DuPetit- Thouars 49000 ANGERS** <u>en indiquant le nom et la date de la compétition</u>. Le Juge Arbitre est seul juge du caractère involontaire du forfait (blessure, maladie, retard, ...)
- 26. Les récompenses seront décernées aux finalistes et vainqueurs des tableaux, sous forme de lots
- 27.Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
- 28.L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
- 29. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou incidents
- 30.Un stand « Bad à Boum » sera présent sur le tournoi avec matériel, machine à corder, ...
- 31. L'école d'ostéopathie IDHEO sera présente sur le tournoi.
- 32.Un stand buvette sera mis à disposition pour toute la durée du tournoi. Vous pourrez vous régaler avec les gâteaux, crêpes et autres produits présents sur le stand.

En cas de retard ou pour renseignement le jour du tournoi contacter Bénédicte GUILLET au 06.51.29.01.90 ou Sandrine BRUN au 06.70.85.18.35

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement scrupuleusement, apportent leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

# Plans d'accès à la salle :

# **GYMNASE DE LA CHOLIERE** – Avenue CLAUDE ANTOINE PECCOT – ORVAULT A proximité du Lycée Nicolas Appert

